

C'est empreint d'un profond respect pour ce défenseur des valeurs de la République et d'une grande humilité, que je m'adresse à vous en qualité de président de l'union départementale des personnels et retraités de la gendarmerie du Gers, dont Michel était un adhérent fidèle.

Je salue les présidents des associations d'anciens combattants, médaillés militaires, des retraités de la gendarmerie, avec leur délégation et porte drapeau, ainsi que les représentants de la brigade de gendarmerie de VIC FEZENSAC. Vous témoignez ainsi combien compte et guide l'héritage que chacun reçoit de ses aînés.

Nous devons excuser nos camarades retenus par la maladie, empêchés par les conditions sanitaires ou des impératifs personnels, qui nous accompagnent par leur pensée.

La vie ou plutôt les vies militaire, gendarmique et civile de Michel ALCON, rythmées par des grands bonheurs mais également par des tragédies et des moments de galère qui vous seront évoqués par son fils Jean Paul, méritent assurément beaucoup de bienveillance et de reconnaissance de notre part.

En remémorant avec Jean Paul les étapes de la vie de son père, les anecdotes qui lui sont propres, j'ai ressenti beaucoup de fierté et de compassion.

Merci de me faire l'honneur d'évoquer le glorieux passé militaire de Michel ALCON.

Né en Algérie, notre camarade avait 94 ans.

Le 30 mars 1949, il contracte un engagement volontaire de 18 mois dans l'armée de l'air pour servir en Indochine. Affecté à la 5ème escadre de chasse en Tunisie, il rejoint le groupe de chasse Vendée et embarque à Bizerte pour Saïgon le 30 juin 1949. Il s'occupe de l'armement d'un avion de chasse légendaire LE BEL, P63, KINGCOBRA en Cochinchine et au Tonkin. Le 16 août 1950, il débarque en métropole et rembarque le lendemain pour Oran en Algérie. Le 30 septembre 1950, il est rayé des contrôles.

Il s'engage quelques mois plus tard dans la gendarmerie, en Algérie, gendarme à pied de la Xème légion. Titularisé gendarme le 26 décembre 1951, ayant prêté serment, il est affecté le 25 septembre 1952 à la brigade de Méchéria, puis d'Aïn Tedeles.

En 1961, il effectue un stage de transmissions à Alger et est affecté à Cassaigne.

1962, c'est l'indépendance et toute la famille rentre en France.

Après 6 mois de congés de fin de campagne bien mérités, en novembre 1962 il est affecté en Bretagne, à la brigade de HENNEBONT.

7 ans plus tard, il est affecté à Cazaubon, dans le Gers, dans une caserne datant 1835 qui fera place en 1971 à un nouveau cantonnement, plus moderne.

Le 06 juillet 1974, pour des raisons personnelles et familiales, il quitte l'institution

23 années d'une carrière gendarmique, vécue avec son épouse Eugénie et leur 2 enfants Michèle et Jean Paul, dans des conflits qui ont marqué l'histoire de notre pays. Un parcours récompensé en 1965 par la médaille militaire, décoration prestigieuse dépourvue de grade, brevet de noblesse des soldats, suprême récompense valorisant ses états de service.

Également, titulaire de la croix du combattant, de la médaille coloniale, de la commémorative AFN, de la médaille de la gendarmerie, il est adhérent fidèle aux associations des anciens gendarmes, des médaillés militaires et anciens combattants.

Michel, aujourd'hui, ton fils, ta famille et tes amis sont orphelins du personnage que tu étais. Aucun mot ne peut à lui seul décrire la gratitude que nous éprouvons tous à l'égard du dévouement et du courage tu as fait preuve, un héroïsme qui doit nous inspirer. Un monsieur au grand engagement, ayant vécu de très dures épreuves, qui laisse un grand vide.

Il y a quelque chose plus fort que la mort disait Jean d'Ormesson, » c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

Maintenant, il nous faut accepter ta mort et te laisser partir, rejoindre l'amour de ta vie qui a tout partagé pendant 69 ans, et ta chère fille partie trop vite.

Repose en paix, auprès de Sainte Geneviève, notre Patronne, d'où tu nous écouteras avec affection.